

L'enjeu majeur du projet d'aménagement du Castelet est la valorisation de l'histoire du monument, de sa construction au XIXe siècle, de son rôle durant la Seconde Guerre Mondiale, jusqu'à sa transition avec le nouveau système carcéral. En transformant le Castelet en lieu de Mémoire, la ville de Toulouse propose un projet scientifique, artistique et culturel original, où la prison devient personnage central de narration.



Un témoin monumental et remarquable des réalisations humanistes du XIXe siècle. La maison d'arrêt Saint-Michel fut construite à la fin du XIXe siècle par Jean-Jacques ESQUIE pour le département de la Haute Garonne qui s'inspirera des systèmes auburnien pour la vie communautaire des détenus pendant le jour et philadelphien par son architecture dont le plan rayonnant s'inspire du panoptique de Bentham. Assurément depuis plus d'un siècle et demi, l'ensemble architectural de cet établissement pénitentiaire, totalement désaffecté en 2009 et inscrit monument historique en 2011, marque de son empreinte tout un quartier et constitue un lieu d'une authentique valeur patrimoniale dans la relation à l'urbanisme toulousain.



Le Castelet. L'ancienne maison d'arrêt Saint-Michel se situe en marge du centre historique de la ville de Toulouse, mais sur un axe stratégique : la grande rue Saint-Michel. Le Castelet constitue la cour d'entrée de l'ancienne maison d'arrêt et des bâtiments qui l'entourent, originellement les bâtiments de l'administration et des services généraux. Ces bâtiments administratifs se présentaient comme le sas entre le monde extérieur et les ailes de détention.

Enjeux généraux du projet d'aménagement du Castelet.

L'enjeu majeur de ce projet se traduit en premier lieu par la réhabilitation et l'ouverture du Castelet, trait d'union entre l'ancien bâtiment carcéral et la ville, inscrit au titre des monuments historiques en 2011. En retrouvant son architecture originelle et en devenant lieu de mémoire, le Castelet permettra de révéler l'émotion du bâtiment et facilitera l'expérience du sensible.

Le deuxième enjeu de ce projet est l'ouverture culturelle et artistique du projet : la fonction mémorielle du site ne joue pleinement son rôle que si elle crée une résonance avec le monde d'aujourd'hui et de demain. Ce lieu doit être porteur d'un projet engagé afin que les publics s'approprient cette mémoire, la défendent, et s'engagent à leur tour dans la cité.

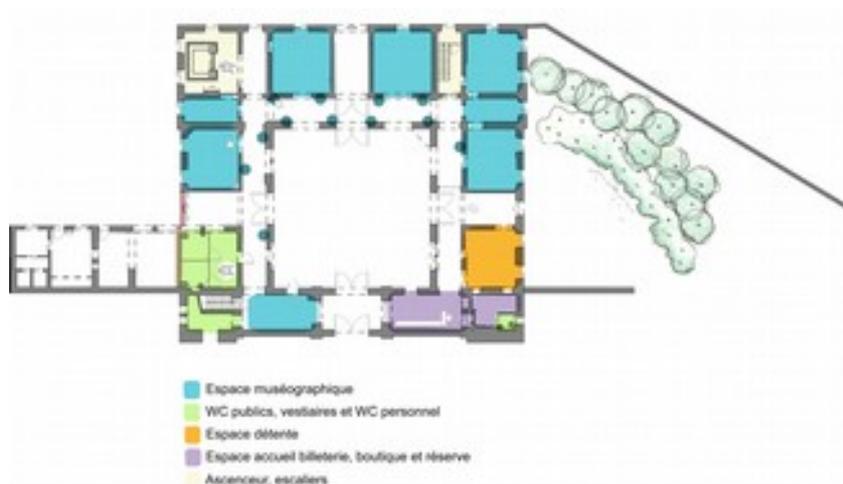
Phasage

Le projet sera divisé en deux phases :

- Phase 1. Aménagement du rez-de-chaussée, sous-sol et clos couvert ;
- Phase 2. Aménagement du 1^{er} et du 2^e étage.

Le Castelet réhabilité laissera place pour une large partie, en phase 1, à :

- *Un espace d'exposition permanente* : Ce parcours muséographique se fera de manière chronologique et permettra de guider le visiteur dans l'histoire de la prison de sa construction jusqu'à son devenir (cf infra) ;
- *Des installations temporaires* en lien avec les thématiques abordées dans l'espace d'exposition permanente ;
- *Un espace de convivialité et de documentation* ouvert à la fois sur la cour du Castelet et sur le jardin attenant à l'édifice coté Sud, historiquement ancien jardin du directeur. Celui-ci propose ainsi aux habitants du quartier un espace convivial (collation, jardin) et permet d'ouvrir la prison à l'espace public.



Le parcours muséographique

Afin d'élaborer le pré-programme muséographique, un atelier de concertation a été organisé en juin dernier. L'implication tout à la fois des acteurs publics, associations d'anciens combattants et de quartier, a permis de définir le propos qui sera tenu dans le cadre de l'exposition permanente.

Ainsi, le parcours muséographique permettra :

- de retracer l'histoire de la prison, de son architecture remarquable et de son architecte Jean-Jacques ESQUIÉ.
- de témoigner de la vie et du quotidien des personnes emprisonnées et notamment pendant la Seconde guerre mondiale, mais également des personnes qui y ont travaillé (surveillants, personnel administratif, avocats...).
- d'interroger le visiteur au travers de grandes thématiques liées à ce lieu telles que la condition de prisonnier, l'acte d'héroïsme, le contrôle social, la solitude, la répression, la désobéissance, la dignité...
- d'élargir le propos de la condition carcérale à notre époque : quelle transition avec la nouvelle prison de Seysses ? Quels nouveaux modèles d'architecture carcérale ?

Calendrier

L'ouverture du Castelet est prévue pour le 19 août 2019, soit 75 ans après la libération de Toulouse.